



*Ministère de la Culture*

*La Ministre*

Monsieur Patrick HETZEL  
Député du Bas-Rhin  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

Paris, le **12 DEC. 2017**

Nos réf. : ELUS/2017/A/14908/MGI

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur vos préoccupations relatives aux évolutions éditoriales de France Bleu et de FIP en Alsace.

À la rentrée 2017, Radio France a souhaité donner une nouvelle impulsion éditoriale à France Bleu, afin d'inverser l'effritement des audiences constaté ces dernières années, tout en donnant une plus grande autonomie aux stations de France Bleu. La société avait ainsi engagé, depuis plus d'un an, un travail de fond sur les grilles de France Bleu, en organisant plusieurs séminaires au cours desquels plusieurs pistes d'évolution des 44 antennes ont été étudiées, en concertation étroite avec les responsables de chaque station.

La création d'une nouvelle émission nationale pendant la matinée, un temps envisagé, a finalement été abandonnée. Au contraire, la tranche du matin (de 6 heures à 13 heures), qui demeure une tranche locale, a été enrichie d'une nouvelle émission locale favorisant la proximité avec les auditeurs, *La vie en Bleu*, diffusée de 9 à 11 heures, à la suite des matinales *France Bleu Matin*.

S'agissant des journaux d'information, l'évolution prévue n'a pas pour conséquence d'affaiblir les rédactions en région, mais de valoriser leur travail, en offrant à chacune la possibilité de composer un journal adapté à l'audience locale, en mêlant aux éléments d'information locale qu'elle produit des éléments d'information mis à disposition par l'antenne nationale.

Concernant FIP, je souhaite vous préciser qu'il s'agit d'un programme musical de flux, identique sur l'ensemble des dix zones du territoire national où il est diffusé, ponctué de courtes rubriques d'actualité culturelle, à la fois nationales et, dans certaines zones, locales. Ainsi, dans les trois villes de Bordeaux, Nantes et Strasbourg, une petite équipe d'animatrices prépare des textes d'information culturelle de proximité. Ces brefs décrochages locaux ne constituent pas à proprement parler des antennes locales, à la différence de celles de France Bleu.

.../...

La direction de Radio France souhaite aujourd'hui réorganiser la production de ces rubriques d'information culturelle de proximité afin de fournir le même service dans toutes les régions où FIP est aujourd'hui diffusée. Ainsi, d'un réseau d'environ quinze personnes réparties dans seulement trois villes, l'objectif est de passer à un réseau de six pôles de production, couvrant l'actualité culturelle de l'ensemble des zones de diffusion de FIP. De cette manière, Radio France entend améliorer le traitement de l'agenda culturel de chaque zone de diffusion.

Cette évolution a vocation à intervenir progressivement, au rythme des départs naturels ou volontaires des animatrices aujourd'hui installées à Nantes, Bordeaux et Strasbourg. Radio France a indiqué que ces trois villes conserveraient un des pôles de production d'information de proximité et que la diminution progressive du nombre de personnes employées sur chacun des pôles n'entraînerait pas de diminution du volume des rubriques culturelles.

Pour l'un comme pour l'autre de ces programmes, je serai attentive à ce que leur évolution respecte les objectifs de diversité et de qualité en matière d'information et de décryptage. L'originalité de ces antennes, passant notamment par leurs spécificités régionales ou locales, ne sera pas remise en cause.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise NYSSSEN